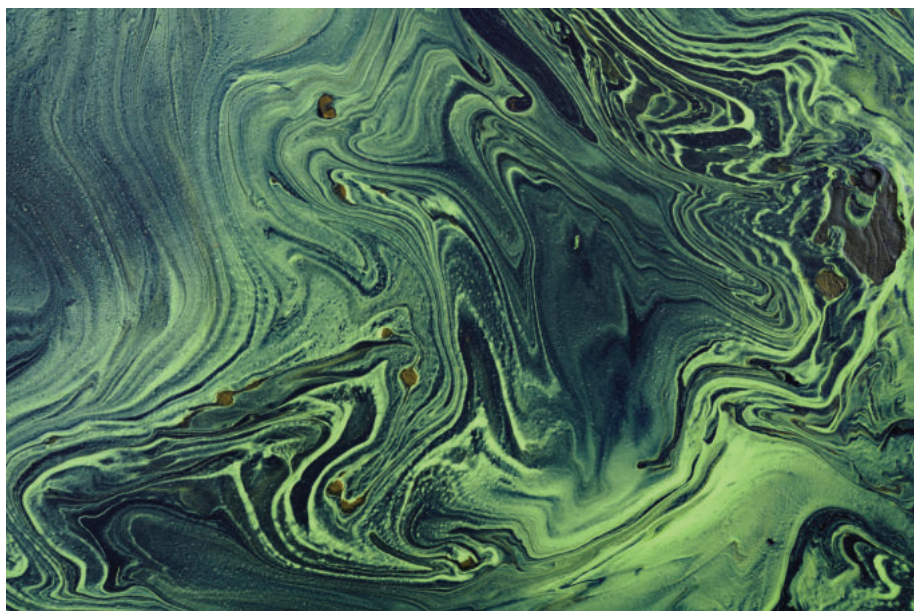




LUCIDITÉS SUBVERSIVES

**Dialogues entre savoirs et disciplines
sur les injustices épistémiques**



**Sous la direction de
Baptiste Godrie, Marie Dos Santos
et Simon Lemaire**



Lucidités subversives

*Dialogues entre savoirs et disciplines sur les injustices
épistémiques*

*SOUS LA DIRECTION DE BAPTISTE GODRIE,
MARIE DOS SANTOS ET SIMON LEMAIRE*

QUÉBEC : ÉDITIONS SCIENCE ET BIEN COMMUN



Lucidités subversives de Baptiste Godrie, Marie Dos Santos et Simon Lemaire est sous une licence [License Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/), sauf indication contraire.

Titre : Lucidités subversives. Dialogues entre savoirs et disciplines sur les injustices épistémiques

Sous la direction de Baptiste Godrie, Marie Dos Santos et Simon Lemaire

Photo en couverture : FLY:D

Design de la couverture : Kate McDonnell

Édition et révision linguistique : Élisabeth Arsenault, Érika Nimis

ISBN pour l'impression : 978-2-925128-11-3

ISBN pour le ePub : 978-2-925128-13-7

ISBN pour le PDF : 978-2-925128-12-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2021

Dépôt légal – Bibliothèque et Archive nationale Canada

Ce livre est publié sous licence [Creative Commons CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/) et disponible en libre accès à <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/luciditessubversives/>

Éditions science et bien commun

<http://editionscienceetbiencommun.org>

3-855 avenue Moncton

Québec (Québec) G1S 2Y4

Diffusion : info@editionscienceetbiencommun.org

Table des matières

| | |
|---|-----|
| <u>Introduction. Regards indisciplinés sur les injustices épistémiques</u> | 1 |
| <u>Baptiste Godrie, Marie Dos Santos et Simon Lemaire</u> | |
| | |
| <u>Partie I. Les injustices épistémiques entre déni de reconnaissance, production de l'ignorance et lucidité subversive</u> | |
| | |
| 1. <u>Une forme d'injustice épistémique en contexte institutionnel : le cas des préposées aux bénéficiaires dans les organisations gériatriques au Québec</u> | 33 |
| <u>François Aubry et Flavie Lemay</u> | |
| 2. <u>Trouble dans la hiérarchie ordinaire des savoirs. Paradoxes du travail pair</u> | 51 |
| <u>Laëtitia Schweitzer</u> | |
| 3. <u>Entre désir de symétrie et production de l'ignorance en santé mentale : le cas des services d'intervention à domicile et dans les milieux de vie</u> | 67 |
| <u>Claire Heijboer, Hervé Moisan et Anne Petiau</u> | |
| 4. <u>Faire place à l'indignation. Réduire les inégalités communicationnelles dans un processus de planification urbaine montréalais</u> | 81 |
| <u>Maxime Boucher</u> | |
| 5. <u>Travail pair versus travail social: quelle légitimité de la mètis face aux savoirs académiques?</u> | 99 |
| <u>Sylvain Pianese</u> | |
| 6. <u>Partager le monopole des savoirs dans l'usage de drogues. Le cas des junkies au Maroc</u> | 107 |
| <u>Abdellah Es-Souadi</u> | |

| | | |
|--|---|-----|
| 7. | <u>Avantage versus injustice épistémiques : stratégies d'empowerment dans la réhabilitation éducative et professionnelle des femmes paraplégiques</u> | 123 |
| | <u>Elena Pont</u> | |
| 8. | <u>Décrédibilisation du discours militant et droits des personnes handicapées</u> | 141 |
| | <u>Claire Rommelaere et Charlotte Vyt</u> | |
| | | |
| <u>Partie II. Quelles écologies des savoirs pour favoriser la justice épistémique?</u> | | |
| 9. | <u>Entre sciences des sols et savoir-faire paysans : faire dialoguer les formes de connaissance pour améliorer de la santé des sols cultivés</u> | 167 |
| | <u>Lola Richelle, Marjolein Visser et Nicolas Dendoncker</u> | |
| 10. | <u>Accès à la justice et injustices épistémiques : état des lieux, obstacles et possibles</u> | 179 |
| | <u>Alexandra Bahary Dionne et Emmanuelle Bernheim</u> | |
| 11. | <u>De la disqualification à la prise en compte de parole des personnes dites handicapées psychiques par les décideurs et décideuses publics : le défi de la recherche-action participative en santé mentale d'Advocacy France</u> | 205 |
| | <u>Isabelle Maillard, Annick Brion, Daniel Lesur et Philippe Kubon</u> | |
| 12. | <u>Boutique des Sciences et mise en saillance de résistances épistémiques. Une approche à partir de la parcelle SICOR à Grand-Lahou/Côte d'Ivoire</u> | 215 |
| | <u>Irié Bi Vagbé Gethème</u> | |
| 13. | <u>« Tiens, ça n'arrive pas qu'à moi! » Revalorisation identitaire individuelle et collective en atelier-théâtre</u> | 237 |
| | <u>François Rinschbergh</u> | |
| 14. | <u>Wood in Molenbeek : une recherche participative qui bouscule pratiques et praticien-ne-s</u> | 249 |
| | <u>Maëlle Van der Linden, Lisa Auquier, Xavier Guilmin et Julie Hermesse</u> | |

15. [D'une injustice environnementale à une justice épistémique. Le cas de l'incinérateur de Marseille à l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions de Fos-sur-Mer](#) 275
[Maud Hallin et Pierre Stassart](#)
- [Partie III. Réflexivités épistémiques. S'interrelier par l'écriture et la recherche](#)
16. [Tous et toutes pareil-le-s, tous et toutes différent-e-s : changer les regards pour réduire les inégalités entre les savoirs](#) 301
[Katia Boin, Rémy Breuvrière, Agnès d'Arripe, Laurence Desbonnet, Dominique Fleurent et Jordan Hannoy, Fabrice Jasselette, Frédéric Lecocq, Jacques Lequien, Céline Lefebvre, Nathalie Rivière et Cédric Routier](#)
17. [Le Groupe de Recherche Action Sérieuse \(GRAS\), ou comment lutter contre les injustices épistémiques dans le champ du vieillissement](#) 313
[Jean-Vincent Le Borgne, Louis Moline, Salim Kheloufi, Brigitte Belle et Charlotte Doubovetzky](#)
18. [Quand l'analyse se fait à plusieurs voix. La co-auctorialité dans une recherche-action dans le secteur de l'aide alimentaire](#) 327
[Lotte Damhuis et Alexia Serré](#)
19. [Précarisation alimentaire à Barcelone et injustices épistémiques. Utilité sociale de la recherche et recours aux méthodologies participatives](#) 335
[Paula Durán Monfort, Araceli Muñoz Garcia, Marta Llobet-Estany et Claudia Rocío Magaña González](#)
20. [L'ignorance située : un garde-fou pour ne pas \(re\)produire des injustices épistémiques](#) 365
[Olivia Vernay](#)

| | |
|--|-----|
| 21. Vers une réalité élargie. Se situer entre savoirs et expériences: trouver sa voix propre et l'inter-relier | 385 |
| Mélodie Faury | |
| Formulaire d'évaluation des contributions | 417 |
| Les autrices et les auteurs | 419 |
| Les résumés | 437 |
| À propos des Éditions science et bien commun | 461 |

4. Faire place à l'indignation. Réduire les inégalités communicationnelles dans un processus de planification urbaine montréalais

MAXIME BOUCHER

Plusieurs travaux récents ont montré l'importance d'un engagement ethnographique de la part des chercheurs et des chercheuses lorsqu'ils et elles accompagnent les démarches de planification urbaine. Cet aspect est crucial afin de demeurer le plus près possible des acteurs et actrices du terrain. Ces enquêtes insistent sur l'importance de la participation « en train de se faire » (Berger et Charles 2014) pour repérer comment les personnes qui s'engagent dans de telles démarches, rejoignent toujours un espace qui les précède (Berger 2018), et qui tend donc à organiser ce qui s'y déroule et ce qui y est permis ou non.

Épreuves démocratiques et inégalités communicationnelles

La sociologie des épreuves démocratiques (Berger 2018) montre toute la difficulté de la participation, celle-ci étant vécue comme un moment de démonstration du maniement et de la maîtrise incertaine de compétences à prendre part à des situations (Goffman 1991) de participation qui se veulent démocratiques (Berger et Charles 2014; Berger 2018). En ce sens, les inégalités communicationnelles vécues au sein des dispositifs de concertation de quartier doivent être étudiées sous l'angle des modalités de l'engagement de soi que les dispositifs rejettent ou déprécient (Nauteuil 2014; Tarragoni 2014), sur l'exclusion au seuil des espaces publics lorsqu'elles

sont essentiellement le fruit des petites humiliations que les « dominants » y infligent (Motta 2014), sur la production de tensions et de situations d'inhospitalité (Stavo-Debauge 2014), et sur les épreuves de la participation démocratique (Céfaï 2007; Berger 2018).

S'ajoutent à ces constats plusieurs défis entourant la représentativité lacunaire des groupes sociaux qui fuient les dispositifs tels que les personnes marginalisées, les personnes à faible revenu et les jeunes (Blondiaux 2001). Ce ne sont pas non plus toutes les personnes qui sont douées et aptes à prendre la parole publiquement, et qui possèdent les arguments les plus susceptibles d'être pris en compte à l'issue de la décision finale (Sanders 1997). La planification urbaine constitue, dans ce contexte, un processus pouvant s'avérer injuste (Fainstein 2010) pour les membres des groupes sociaux défavorisés (Angotti 2007) sur le plan des compétences communicationnelles. Cela contribue, en outre, à l'appauvrissement de la diversité et à la production d'inégalités communicationnelles par la normalisation des styles de parole qui doivent se conformer aux attentes des dispositifs de participation. Ce faisant, le mouvement d'« élargissement » participatif, qui vise à produire plus de participation, finit par contribuer simultanément à imposer un format de communication (Breviglieri 2014). On peut penser notamment aux techniques d'animation comme aux règles mises en place pour déterminer *qui* et *comment* participer.

Cette mosaïque des enjeux de la participation démocratique a fait l'objet récemment d'une re-problématisation stimulante de la part de Mathieu Berger (2018) qui, à la suite de Joan Stavo-Debauge (2017), conçoit la démocratie participative comme une *épreuve de réception* qui engage simultanément les personnes qui arrivent et qui veulent prendre part à ce qui se déroule déjà, et leur recevabilité au sein du dispositif de concertation, autant que ce qu'elles ont à y dire et à y faire (Berger, 2018). Cela suppose, comme l'affirme Berger, que la participation procède en trois opérations qui l'initient : rejoindre, se mêler et défaire (2018). Je me réfère, dans ce texte, aux deux premières opérations afin de montrer à la fois comment sont vécues les inégalités communicationnelles chez les participant-e-s qui rejoignent et se mêlent *à* et *de*, et de quelles façons ils et elles s'emploient à tenir les points de vue critiques et les appels au débat loin des discussions formelles. Le trait d'union entre « rejoindre » et « se mêler » m'apparaît central dans l'apparition de premières formes d'inégalités communicationnelles et des possibilités d'apparaître durablement au sein des dispositifs de concertation. En particulier, j'analyse ici un type précis d'exclusion de participant-e-s dont

la forme de prise de parole et le ton employé ne cadrent pas avec les attentes au sein du dispositif de concertation. Ce faisant, c'est non seulement le ton employé qui est rejeté, mais aussi, et par le fait même, le propos lui-même et son contenu qui sont discrédités.

Par inégalités communicationnelles, j'entends le caractère inégal de la capacité à prendre la parole dans des rencontres publiques et au sein des dispositifs de concertation de quartier. Par leur style singulier de prise de parole, certaines personnes se font mettre à l'écart, discréditer et parfois rejeter parce qu'elles n'utilisent pas les canaux conventionnels et « appropriés » par rapport aux normes en place pour exprimer leurs points de vue durant ces rencontres.

Dans un premier temps, je présente une scène tirée des rencontres des partenaires de la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) du quartier Hochelaga qui illustre comment se jouent les inégalités communicationnelles, ce qui témoigne de la délégitimation de la prise de parole des participant-e-s. Je discute ensuite les défis communicationnels et de prise de parole auxquels font face les participant-e-s qui se sont fait les critiques de cette démarche de revitalisation urbaine. Mon analyse est ancrée dans une approche micro-sociologique qui permet d'observer finement les interactions entre les participant-e-s et les précautions qu'ils et elles prennent pour ne pas perdre leur crédibilité et éventuellement la face devant les autres partenaires de la démarche de RUI.

Planifier la revitalisation du quartier Hochelaga

À mon arrivée sur le terrain de l'enquête, en 2014, les partenaires de la RUI Hochelaga avaient stabilisé leur action à l'étape de définition d'un premier projet qui avait obtenu l'aval de la communauté (Galarneau et al. 2017). Malgré tout, ce projet laisse derrière lui plusieurs personnes insatisfaites et qui le jugent peu compatible avec les enjeux sociaux du quartier, et notamment avec le sort des personnes les plus vulnérables qui y demeurent. Des références explicites aux personnes en situation d'itinérance qui fréquentent les espaces publics du quartier, tout comme celles qui y pratiquent le travail du sexe, ont graduellement émergé durant les rencontres, au point de semer le doute sur la légitimité du processus ayant mené à un premier projet d'urbanisme plus classique.

Les discussions difficiles et les tabous associés à ces enjeux sont minorés dans les discussions entre les partenaires de la RUI Hochelaga, bien qu'ils soient inscrits dans le plan de match qui sert de socle pour entamer la démarche de revitalisation. Cette forte part de normativité (Pinçon 2018) associée au passage du diagnostic (Ascher 1995) du projet contribue, à ce moment-là, à produire une définition dominante de ce qui pose problème ((Gusfield 2009; Gilbert et Henri 2012) pour les partenaires de la démarche au détriment des enjeux défendus par une minorité de participant-e-s. Devant le sentiment que la « brique allait primer sur l'humain » (Berger 2019, 185), les partenaires préoccupés par les dimensions sociales de la démarche RUI se sont mobilisés pour faire connaître leurs critiques, mais aussi les effets délétères de ce type d'approche. Ce premier geste de revitalisation stimule autrement dit l'apparition d'un « contre-public » (Fraser 2001) de personnes récalcitrantes à la revitalisation du quartier Hochelaga.

Difficile, alors, de concilier les préoccupations de tou-te-s les participant-e-s, sachant que ce qui peut poser problème peut être pour certaines personnes un manque de logements sociaux, pour d'autres une offre commerciale lacunaire, pour d'autres, enfin, la présence de personnes marginalisées dans les espaces publics du quartier et les craintes qu'elles inspirent. Plusieurs partenaires reprochent le plus souvent l'invisibilité de ces dernières dans le processus de revitalisation qui tend, pense-t-on, à produire plus d'exclusion dans le quartier en créant une dynamique de « chasse aux pauvres et aux marginaux », comme l'indique une des partenaires préoccupées par les volontés derrière le projet de revitalisation.

S'indigner pour faire pression

Au fil de mes observations, mon constat n'est pas celui de l'interdiction absolue à tenir des débats lors des rencontres de la RUI Hochelaga, mais plutôt celui de l'insistance de certaines personnes à mettre l'accent sur des sujets controversés et à vouloir tenir des débats qu'elles estiment légitimes. En plus d'y revenir constamment, celles-ci témoignent d'une volonté à produire les clivages entre les visions et les volontés au sein de la démarche, en revisitant les conditions de la revitalisation, quitte à s'indigner publiquement si elles n'obtiennent pas de compromis. Pour illustrer cet enjeu, j'ai choisi une scène particulièrement marquante qui s'est déroulée à

l'hiver 2017. Cette scène met en avant la présence d'une nouvelle participante qui devra à la fois faire sa place parmi les autres et discuter d'un sujet controversé au sein de la concertation, celui des risques de stimuler la gentrification qui sont associés à la revitalisation urbaine. Cette scène implique également une participante qui tente de mettre en lumière depuis plusieurs rencontres les enjeux et les effets délétères de la démarche de revitalisation du quartier sur les populations vulnérables.

Les discussions portent sur les projets qui prennent naissance sur la rue Sainte-Catherine, une ancienne artère commerciale située au sud du quartier Hochelaga. La petite histoire de l'arrivée de la nouvelle participante est intéressante dans la mesure où celle-ci est confrontée à une double épreuve : en plus de rejoindre le processus pour la première fois, elle est témoin d'un moment de tension entre des partenaires de la démarche, qu'elle décrit comme un « moment marquant ». Ce faisant, sa participation l'amène en quelque sorte à se mêler à et de ce qui se passe avant son arrivée en s'insérant parmi des acteurs et actrices qu'elle ne connaît pas encore.

Les discussions produisent une mêlée au cœur de laquelle quatre protagonistes sont particulièrement impliqués : les personnes responsables du développement commercial du quartier, la militante anti-gentrification, les deux animateurs de la rencontre et le propriétaire d'un terrain fortement convoité par la communauté du quartier. Alors que les personnes responsables du développement commercial s'affairent à présenter leur stratégie marketing pour re-dynamiser le quartier, la militante anti-gentrification est la témoin de ces nouvelles volontés, d'où son incrédulité devant la volonté des premiers à « miser sur un nouveau *branding* pour vendre le quartier » comme elle l'explique. Les animateurs arbitrent la discussion qui ressemble de plus en plus à une prise de bec. Le propriétaire est coincé au cœur du débat sur la gentrification du quartier et ignore une partie des raisons pour lesquelles il se fait invectiver.

La scène se déroule dans un local communautaire au centre duquel plusieurs tables sont disposées en cercle. Entre vingt et trente participants peuvent s'y attabler. La nouvelle participante franchit la porte du local au même moment. Elle nous adresse ses salutations en se dirigeant vers une chaise au fond. Je la suis des yeux : elle est manifestement nerveuse et cela transparaît dans ses hésitations à prendre place. Elle dépose enfin ses effets personnels et se retourne vers les personnes responsables de l'animation. Une cinquantaine de minutes plus tard, alors que la rencontre est déjà bien entamée, l'animation débute la discussion sur les projets en cours sur la

rue Sainte-Catherine. La nouvelle se trémousse légèrement sur sa chaise et plonge les yeux sur le bout de papier qu'elle tient entre ses doigts. Elle est nerveuse puisqu'elle sait qu'elle aura à discuter de projets qui sèment la controverse depuis plusieurs années dans le quartier. Elle a été informée avant la rencontre qu'elle aura à présenter un point d'information à l'ordre du jour, immédiatement après le point sur le développement commercial du quartier.

L'animation poursuit la présentation des points à l'ordre du jour et explique que : « (...) les travaux sur le coin des rues Darling et Saint-Catherine pour le projet d'hébergement devraient débiter pour l'automne 2017 pour l'ouverture officielle qui est prévue en 2018 ». « Pendant qu'on parle des projets de logement sur Sainte-Catherine... » – tous les regards se tournent alors vers la personne qui intervient à la suite de l'animation – « Est-ce que ce serait possible d'avoir un point d'information pour le 3207 : qu'est-ce qui se passe avec le bâtiment finalement? »

La personne qui lui fait face explique « que le bâtiment a été fermé d'urgence cet hiver à la suite d'un dégât d'eau et que les personnes qui fréquentent le bâtiment et les locataires aux étages... ». « En fait, c'est 50% des locataires qui ont été mis dehors, en plein hiver » coupe une troisième personne, qui est la représentante d'un groupe de défense des droits pour le logement et également militante anti-gentrification. Elle profite de l'attention qui lui est maintenant portée pour ajouter que « sur Sainte-Catherine, c'est vraiment difficile de faire du logement social. Moi, je vous le dis, mais je vais continuer à venir à la RUI pour en parler, parce que c'est vraiment un problème, la question du logement sur la rue Sainte-Catherine ». La militante renchérit sur ce point : « Il y a quand même le propriétaire du concessionnaire automobile sur Sainte-Catherine qui veut vendre son terrain pour faire un projet de condos, et il y a la question des logements sociaux qu'il veut intégrer et toute la stratégie qui vient avec. Comment on peut aller dans le sens du logement social avec la RUI? Et au fait, qu'est-ce que la RUI peut faire dans tout ça? ».

Les autres participant-e-s semblent gêné-e-s par la situation. Des yeux commencent à rouler vers le haut. Certaines personnes se tournent vers les deux animateurs pour qu'ils interviennent avant que la situation ne dégénère, comme ce fut le cas quelques mois plus tôt, lors d'une autre rencontre de la RUI Hochelaga. J'entends l'exaspération que certaines personnes ne prennent même plus la peine de retenir. Le propriétaire du concessionnaire se sent interpellé et obligé de répondre :

Écoutez... L'entrepreneur en ce moment, il voit ce qui se passe et c'est certain qu'il a peur. Il y a beaucoup de subtilité, ce n'est pas facile. On veut apprendre, on veut comprendre, c'est la raison pour laquelle je viens ici, à la RUI. Au bout de la ligne, c'est un projet sur quoi, cinq, six, sept ans? Si ça fonctionne pas, il y aura toujours la possibilité de mettre le logement social sur la rue Joliette. On y va par bloc, par section.

La tension monte d'un cran entre ce dernier et la militante. Alors que le propriétaire se confond en justification, la militante hausse le ton pour rappeler les risques du projet de condos vis-à-vis de l'accélération de la gentrification dans le quartier. Elle en profite pour rappeler qu'il y a des préoccupations grandissantes sur la rue Sainte-Catherine, avec un nombre croissant de ménages locataires qui vivent des situations difficiles, et que des discussions sont nécessaires pour tenter d'y voir plus clair.

La prise de bec est interrompue par l'un des deux animateurs qui indique qu'il faut « poursuivre l'ordre du jour, car il y a encore plusieurs points à discuter concernant la rue Sainte-Catherine ». L'autre en profite pour interpeler la nouvelle participante d'un haussement de sourcil, avant d'ajouter : « On a avec nous aujourd'hui une nouvelle participante qui va nous parler des projets de son organisme. » La nouvelle prend alors une gorgée d'eau en fixant l'une des personnes à l'animation. Elle s'avance d'un mouvement brusque, puis se penche vers l'avant en adoptant une posture qui semble la rendre plus confortable pour prendre la parole, puis s'exclame devant l'assemblée : « Moi, je ne suis pas une habituée des tables de concertation, j'ai été catapultée ici (rires). Donc, comme vous le savez maintenant, on est situé sur Sainte-Catherine depuis 2015 (...) notre projet consiste à transformer l'ancien Centre local d'emploi en ateliers d'artistes. » Elle fournit encore quelques détails, puis termine sa présentation en faisant un tour de table du regard, le visage légèrement rougi, le sourire aux lèvres. Elle semble alors mesurer la portée de son intervention, sachant qu'elle venait d'être témoin d'une altercation au sujet du projet controversé de construction de condos sur le site du concessionnaire automobile. Les autres participant-e-s, dont l'attention semble à ce moment surtout suivre les échanges de regard entre la militante et le propriétaire du concessionnaire, la remercient distraitement et lui souhaitent la bienvenue.

La discussion se déplace ensuite sur la présentation que font les personnes du développement commercial du quartier et qui énonce la stratégie pour

attirer de nouveaux commerçants sur la rue Sainte-Catherine : « On mise sur un nouveau *branding* pour le quartier. On veut mettre à l'honneur le côté créatif et authentique des gens d'Hochelaga. L'objectif, c'est d'attirer les créateurs et les artisans pour qu'ils puissent trouver des locaux adaptés à leurs besoins, par exemple, des ateliers boutiques avec atelier à l'arrière et petit *showroom* à l'avant, qui donne sur la rue Sainte-Catherine. » À la fois stupéfaite et déçue, la militante lance sur un ton colérique : « C'est surprenant d'apprendre tout ça. De voir tout ce qui est fait sur Sainte-Catherine, de vouloir vendre Hochelaga comme ça, la marchandisation d'Hochelaga. C'est vraiment problématique de vouloir vendre Hochelaga, alors qu'il y a des problématiques vécues sur le territoire ».

L'une des personnes à l'animation s'enquiert de la situation pour expliquer qu'« on ne peut pas commencer à se parler de même, on peut discuter, se parler, mais sur un autre ton ». Elle lâche enfin, hésitante : « Je ne veux pas être obligé de te censurer (...) Mais là, on apprend ça de même, on ne le savait pas que c'était ça la stratégie, de vendre Hochelaga, c'est vraiment ça que tout le monde veut ici? », s'indigne-t-elle.

- « Bon, je vais le répéter. La RUI fonctionne en travaillant trois volets simultanément. On travaille l'économique, le social et l'esthétique. On veut travailler adéquatement les trois volets, on veut faire du sens dans les projets en travaillant les différentes dimensions », lui répond l'une des personnes à l'animation.

- « On le sait tout ça... », lâche sèchement la militante.

- « Et la démocratie se développe et se travaille dans ce contexte-là. Mais bon, c'est certain qu'on a peut-être fait une erreur de ne pas avoir plus de débats avec les développeurs commerciaux sur ce qu'on allait faire ».

- « Mais pouvez-vous dire qu'est-ce que la RUI fait dans tout ça? Donc là, il y a le concessionnaire qui a cédé son terrain pour construire des condos, le développement commercial et la RUI qui sont en train de *brander* le quartier pour mieux le vendre. Je veux savoir ce qui est défendu dans tout ça, c'est quoi les intérêts? ».

- « OK, là je vais être obligé de te censurer », s'exclame une des personnes à l'animation.

- « En tout cas, c'est vraiment très gênant tout ça », laisse tomber enfin la militante, manifestement forcée d'interrompre ses demandes

d'explications devant les regards que lui lancent les autres participant-e-s, y compris la nouvelle participante qui semble à l'écoute et empathique face aux critiques qui sont formulées.

J'ai pris contact avec la nouvelle participante quelques semaines plus tard pour en savoir un peu plus sur sa première expérience de participation aux rencontres de la RUI Hochelaga. J'en ai profité pour l'interroger sur l'implication de son organisme dans la stratégie du nouveau commercial de la rue Sainte-Catherine et comment elle avait perçu la forte opposition aux projets. Elle m'explique qu'elle s'est sentie comme une *outsider*, qu'elle n'a pas tout compris, mais qu'elle a tout de même apprécié son expérience. Elle raconte qu'elle a eu une seule appréhension vis-à-vis de « la question chaude de la gentrification » : « Je voulais voir aussi où on se situe nous par rapport à leurs perceptions et quel type d'acteur on est dans ce système-là dans le fond. » Ce qu'elle a trouvé le plus « amusant » de sa première participation, « c'était de se lancer à l'eau. C'est un peu la même sensation quand on va faire une présentation à l'école, avec un peu de pression aussi quand tu as tous les yeux qui sont tournés vers toi et qu'ils ne te connaissent pas en plus. » Elle m'explique que ce qui est important dans ce type de rencontre, c'est :

L'écoute des autres, de respecter, d'attendre son droit de parole, de respecter le tour de parole des autres. C'est comme dans la vie en général, on aime les gens qui sont posés, qui ne s'emportent pas trop, qui maîtrisent leur sujet. On dévalorise l'émotivité et l'agressivité... qui sont pour moi pas nécessairement mauvaises. Je pense que tous ces tempéraments, dans la mesure où ils sont relativement contrôlables pour le bien du groupe et la poursuite de la discussion, je pense qu'on devrait trouver une façon de valoriser les interventions animées par des gens qui sont habités passionnément par leur sujet, parce que sinon, on passe à côté de l'objectif de la diversité aussi, parce qu'on veut accueillir, et avoir une synergie entre plusieurs personnes. Imagine s'il fallait qu'on soit tous pareils, pis qu'on communique tous de la même façon?

Cette discussion ne manque pas d'interpeler la thèse de l'inhospitalité des dispositifs qui rappelle combien ceux-ci apparaissent dans ce contexte non seulement comme des espaces de coordination entre des participant-e-s déjà constitué-e-s, mais aussi comme la « fabrique » même de ces derniers et dernières où s'éprouvent leurs qualités (Beuscart et Peerbaye

2006; Berger et Charles 2014). On comprend également comment la nouvelle participante souligne l'importance de la diversité des styles de prise de parole en rappelant que, souvent, l'émotivité et l'agressivité sont dévalorisées, alors qu'elles ont leur place, tout comme l'indignation, pour exacerber le caractère intenable de certaines situations ou propositions, comme on peut le voir avec les nouveaux projets sur la rue Sainte-Catherine.

On comprend comment les dispositifs sont en ce sens parfois fermés à la diversité des styles de participation et à la singularité de leurs auteurs et autrices. Si l'on suit l'analyse de Blondiaux, l'une des conditions centrales des dispositifs est de rétablir une égalité minimale entre les participant-e-s (Blondiaux 2001), en dépit d'une maîtrise des dossiers, de l'information et de la législation très variée d'un-e participant-e à l'autre. C'est en ce sens que le problème de l'inhospitalité des dispositifs pèse sur les participant-e-s en composant difficilement avec leurs qualités personnelles. Or, comme l'indiquent Berger et Charles (2014, 23), « cette singularité constitue pourtant bien souvent une part importante de ce que les personnes ont à offrir dans ces espaces ».

Cette discussion interpelle également la thèse des épreuves de réception (Berger 2018), corollaire de la thèse sur l'hospitalité (Stavo-Debaugé 2017), dans la façon qu'elle semble autoriser – ou plutôt appeler – à une ouverture du dispositif pour recevoir et laisser celui ou celle qui vient se mêler aux discussions déjà en cours. Cela appelle, en d'autres termes, à poser la question cruciale, à savoir si le dispositif agit de manière conservatrice et récalcitrante au changement ou bien, si au contraire, il est ouvert à des processus progressifs et dynamiques, et à la pluralité et la variété des conduites de ses participant-e-s (Mead 2006; Côté 2014).

En contrepartie, d'autres partenaires de la démarche de revitalisation partagent des points de vue critiques par rapport au processus. Ces personnes m'ont expliqué qu'elles ont l'impression que les éléments et les points de vue qu'elles amènent sont parfois vus comme une perte de temps par rapport à la poursuite de l'ordre du jour, ou encore que l'expression de ceux-ci contribue à les stigmatiser et à les marginaliser par rapport aux autres partenaires. À ce sujet, un participant souligne l'importance du ton associé à la prise de parole dans les débats entre des visions et des volontés opposées :

Dans cette dynamique-là, il est important d'essayer justement d'avoir les bons mots, d'avoir le bon ton aussi. Parce que, tu sais que dans la

communication, c'est ce qu'on dit, oui, mais comment on le dit aussi, donc c'est à travers les discussions, pis c'est à travers les volontés collectives qu'on arrive à faire quelque chose. Et le ton m'apparaît quelque chose d'important, les sujets bien sûr, pis les contenus bien sûr aussi, mais tsé, c'est une construction et donc moi je pense que ça reste un objet fragile et je le traite comme tel.

Pluralité et diversité épistémiques

Le problème des inégalités communicationnelles mérite alors de retenir notre attention puisqu'il s'agit en fin de compte d'un symptôme d'un enjeu démocratique plus large. En effet, accepter d'élargir le spectre des styles de prise de parole, c'est admettre toute la singularité de leurs auteurs et autrices et, par là même, aller au-delà de déclarations. Comme le souligne Goffman, « (...) chacun des participants cache ses désirs derrière des déclarations qui font référence à des valeurs auxquelles toutes les personnes présentes se sentent tenues de rendre hommage » (Goffman 1973, 18).

Alors qu'il apparaît souhaitable de ne pas se fermer aux styles de participation qui cadrent difficilement avec les normes en vigueur, il apparaît également important d'offrir un maximum de prises de parole pour que les personnes qui participent puissent se mêler en toute connaissance de cause et de manière à ne pas stimuler ni alimenter la suspicion parmi les partenaires de la démarche de revitalisation. L'un d'eux rappelle d'ailleurs qu'il a beaucoup d'expérience de la démocratie directe et qu'en arrivant à l'une des rencontres de la RUI Hochelaga, il était « pas mal dubitatif par rapport au processus et à la façon dont se prennent les décisions. C'est un espace décisionnel, mais en même temps, les acteurs n'ont pas de pouvoir. C'est comme de l'anti-prise de pouvoir. »

D'autres personnes qui ne sont pas au cœur de ces controverses, mais les observent néanmoins, constatent surtout que la dynamique de groupe est tributaire de participant-e-s dont les capacités à participer demeurent variables, conséquence d'un accès tout aussi variable aux informations : « Il faut que ça redevienne un espace de débat et de décision, et qu'on ait vraiment l'impression d'être impliqué dans les décisions. Parce qu'en ce

moment, c'est pas ça. J'ai l'impression qu'il me manque de l'info, que des fois on la reçoit durant la rencontre en tant que telle, qu'on a jamais entendu parler du projet et que là ça survient de même. »

Dans ce contexte, il est difficile d'adhérer au postulat voulant que les dispositifs de concertation de quartier fonctionnent sur l'échange argumenté, la délibération fondée sur la rationalité en vue de l'atteinte idéale d'un intérêt général. Il est également difficile d'adhérer à l'idée que l'accord, fruit de la délibération, est négocié et parvient à produire des ententes et des consensus (Innes 2004).

Mon analyse montre que c'est en partie parce que des consensus ont été établis avant l'arrivée des personnes qui se font les critiques à l'égard des volontés de la RUI Hochelaga qu'il semble difficile d'inclure dans le processus les réflexions cruciales sur la gentrification et l'exclusion des personnes marginalisées. Ainsi, si les personnes qui manifestent des craintes vis-à-vis des projets ne parviennent pas à les insérer comme des préoccupations de plein droit, c'est parce qu'il semble difficile de faire un pas en arrière ou de revenir sur les consensus.

Pour le dire autrement, cette analyse montre que la recherche de consensus à tout prix vient gommer toute possibilité de débattre ou d'entrer en contradiction avec d'autres visions plus largement répandues autour de la table, lors des rencontres. Pire, le consensus pourrait engendrer du surplace, comme le souligne un participant de la démarche de revitalisation : « Il y a dans le quartier toutes les forces vives pour assurer le succès d'une démarche RUI. Par contre, le but, ce n'est pas d'obtenir un consensus, puisque si tu obtiens un consensus, tu finis par ne rien dire. ».

La recherche de consensus à l'issue de la délibération constitue un enjeu considérable et un marqueur d'avancement de la concertation. Or, de manière plus générale, les personnes qui pourfendent le consensus s'y prennent de différentes manières pour en faire la critique : la recherche du consensus vient annihiler la possibilité du clivage et l'affrontement, créant ainsi une impasse pour la vie politique et la démocratie de manière générale (Mouffe 2016). D'autres personnes vont plutôt y voir le passage d'un mode qui est caractérisé par l'affrontement, à un mode délibératif, ce qui contribue à affaiblir considérablement l'exercice d'un contre-pouvoir et la possibilité de « faire pression » (Carrel 2006). Et en l'absence de contre-pouvoir, le risque est grand de voir apparaître les mécanismes de domination et de

récupération (*ibid.*). Or, le modèle délibératif a tendance à favoriser les intérêts établis qui sont déjà organisés et fortement concentrés (Fung et Wright 2003).

Expérimenter pour réduire les injustices

Devant l'impératif de participer en suivant de près la gamme de compétences communicationnelles induite par des normes sociales qui empiètent sur les modes d'expression des personnes, il semblerait que les participant-e-s qui font leur apparition au sein des dispositifs de concertation de la RUI Hochelaga doivent se conformer ou, à tout le moins, assouplir et agencer leur mode d'expression à celui auquel les autres participant-e-s s'attendent. Autrement, la participation sera accueillie avec une certaine méfiance, et c'est là tout le paradoxe du mouvement d'« élargissement » participatif qui contribue simultanément à imposer un format des façons de s'exprimer.

Le design participatif se trouve ainsi de plus en plus standardisé, surtout si on pense à l'apparition des professionnels et des professionnelles de la participation équipé-e-s d'outils et de méthodes, réduisant parfois la participation à ce que peuvent offrir ces outils (Bonnacorsi et Nonjon 2012). Le dispositif de concertation de la RUI Hochelaga n'y échappe pas, puisqu'il met de l'avant une démocratie par consensus, suit un ordre établi par l'agenda qu'il propose et les ordres du jour qu'il veut suivre méticuleusement.

Le problème s'étend donc bien au-delà des plans d'idéation, des ateliers de co-création et de co-design, des activités de type remue-méninges, des supports et du matériel de bricolage visant à rendre la participation ludique, par une standardisation de la prise de parole de manière à réduire au maximum les incertitudes reliées à la participation (Rui 2004). En cela, le dispositif de concertation tente de réduire au minimum les risques de débordement (Berger 2018) et de désordre (Blondiaux et Sintomer 2009).

Alors qu'il devrait s'agir du moment et du lieu pour discuter des problèmes vécus localement, il semblerait de plus en plus que certains sujets controversés ne puissent plus faire l'objet de débat, par crainte de faire fuir les personnes qui ne souhaitent pas participer aux discussions difficiles. Les crises, les colères et l'indignation ne sont finalement que le reflet de cet empêchement. Les discussions difficiles apparaissent alors moins comme

une priorité aux yeux de certaines personnes qu'un grain de sable pris dans l'engrenage qui risque de bloquer la machine (Joseph 2004), alors qu'aux yeux d'autres personnes, l'espace de concertation devrait précisément servir à la délibération et aux discussions de fond.

Or, si on part du principe que les citoyens et les citoyennes disposent d'un droit de regard sur les affaires publiques (Céfaï 2007), ils et elles peuvent critiquer et prendre part à celles-ci pour contester des situations ou des projets qui leur sont imposés ou encore pour discuter des problèmes qui touchent directement leur quartier. Et c'est cette figure de la participation qu'il semble important de souligner, tout comme ses styles de prise de parole et d'engagement. Cela n'est pas sans rappeler d'ailleurs les questions d'inclusion des participant-e-s dont les caractéristiques intrinsèques peuvent parfois être en dissonance avec le dispositif de concertation.

Dans ce contexte, la thèse du contre-pouvoir apparaît intéressante, d'autant plus qu'elle situe l'affaiblissement de ce contre-pouvoir dans un système de démocratie qui tend de plus en plus à se pacifier (Fung et Wright 2003), lorsqu'il fonctionne par consensus (Mouffe 2016). Les dispositifs, bien qu'on leur connaît une aspiration à la surveillance, au contrôle des corps et des esprits, sans oublier la reproduction de discours hégémoniques (Foucault 1975; Beuscart et Peerbaye 2006), devraient, de ce point de vue, être le creuset de la délibération, de l'argumentation et de la possibilité de tenir des débats.

Les enjeux qui ont été discutés dans ce texte devraient nous permettre de pousser plus loin le travail des praticien-ne-s et les enquêtes des chercheurs et chercheuses, et nous entraîner tous et toutes ensemble vers des façons de faire porteuses de « plus de démocratie » en soupesant à la fois ce qui contribue à l'inhospitalité des dispositifs, le cas échéant, et à une plus grande inclusion démocratique et communicationnelle. Sans en être non plus l'idéal, cette façon de repositionner le problème à l'échelle des personnes qui pilotent des démarches de planification urbaine permettrait au moins de faire un pas de plus vers une justice épistémique par une plus grande inclusion à la variété des styles communicationnels et en rétablissant leur valeur au sein des dispositifs de concertation.

En considérant les personnes qui s'indignent publiquement comme les « baromètres » d'une santé démocratique et en ne leur prêtant plus des intentions de « ravageurs » au sein des dispositifs (Berger 2018), on parviendrait peut-être à accepter le changement et à amorcer de petites réformes à l'intérieur de ces derniers et à produire peut-être des dispositifs

d'émancipation (Fraser 2011). Quels seraient alors leurs leviers pour amorcer ces changements? Comment ces personnes pourraient-elles apparaître sans avoir constamment à s'indigner et à prendre courageusement la parole pour discuter des sujets difficiles et aborder les tabous dont personne ne veut parler? Comment produire, enfin, les conditions pour que les transformations démocratiques proviennent du bas, alors qu'on sait pertinemment que, le plus souvent, il s'agit de tentative de « mise en ordre par la gestion de paix sociale et une re-technicisation des enjeux politiques de la ville », comme le suggèrent Bacqué et Gauthier (2011, 57).

Il en va, enfin, de la nécessité, pour les praticien-ne-s, les chercheurs et chercheuses, de porter une attention accrue à ses manifestations intangibles et souvent difficiles à capter et à mesurer. Des méthodes d'enquêtes sur le long cours en rupture avec l'urgence de l'immédiat doivent être au cœur de nos préoccupations, afin d'accompagner les politiques publiques et l'action collective étendue à la planification urbaine, notamment, vers une plus grande inclusion, afin de stimuler la collaboration entre des personnes dont les intérêts et les préoccupations peuvent être totalement divergents.

Bibliographie

- Angotti, Tom. 2007. « Advocacy and Community Planning : Past, Present and Future ». *Progressive Planning Magazine bac issues*, [En ligne] : <http://www.plannersnetwork.org/2007/04/advocacy-and-community-planning-past-present-and-future/>
- Ascher, François. 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Odile Jacob.
- Bacqué, Marie-Hélène et Gauthier, Mario. 2011. « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein ». *Participations*, 1(1): 36-66.
- Berger, Mathieu et Charles, Julien. 2014. « Persona non grata. Au seuil de la participation ». *Participations* 2(9): 5-36.
- Berger, Mathieu. 2018. « S'inviter dans l'espace public. La participation comme épreuve de venue et de réception ». *SociologieS, Dossier HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts*. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/sociologies/6865#authors>

- Beuscart, Jean-Samuel et Peerbay, Ashveen. 2006. « Histoires de dispositifs (introduction) ». *Terrains & travaux* 2(11) : 3-15.
- Blondiaux, Loïc. 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- Blondiaux, Loïc et Sintomer, Yves. 2009. « L'impératif délibératif ». *Rue Descartes* 1(63) : 28-38.
- Breviglieri, Marc. 2014. « La vie publique de l'enfant ». *Participations* 2(9) : 97-123.
- Carrel, Marion. 2006. « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire ». *Politix* 75(3) : 33-51.
- Céfaï, Daniel. 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte.
- Côté, Jean-François. 2014. « Le concept de société chez G. H. Mead ». Dans *La théorie sociale de G.H Mead*. Sous la direction de Alexis Cukier et Èva Debray, p. 165-184. Paris : Le Bord de l'eau.
- Fainstein, Susan. 2010. *The Just City*. Ithaca and London : Cornell University Press.
- Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- Fraser, Nancy. 2001 [1992]. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». *Hermès, La Revue* 3(31) : 125-156.
- Fraser, Nancy. 2011. *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Paris : La Découverte.
- Fung, Archon et Wright, Erik O. 2005. « Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative ». Dans *Gestion de proximité et démocratie participative*. Sous la direction de Marie-Hélène. Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer, p. 49-78. Paris : La Découverte.
- Galarneau, Marilène, Bilodeau, Angèle, Boucher, Maxime, Lefebvre, Chantal et Potvin, Louise. 2017. *La production des effets de l'action intersectorielle locale sur les milieux de vie. Le cas de la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal*. Rapport de recherche du Centre Léa-Roback, 69 p.
- Gilbert, Claude et Henri, Emmanuel. 2012. « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion ». *Revue française de sociologie* 53(1) : 35-59.
- Goffman, Erving. 1973 [1956]. *La mise en scène de la vie quotidienne :1. La présentation de soi*. Paris : Éditions de Minuit.

- Goffman, Erving. 1991 [1974]. *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit.
- Gusfield, Joseph. 2009 [1981]. *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Paris : Économica.
- Innes, Judith Eleanor. 2004. « Consensus Building: Clarifications for the Critics ». *Planning Theory* 3(1) : 5-20.
- Mead, George Herbert. 2006 [1934]. *L'esprit, le soi et la société* (traduction de Daniel Céfaï et Louis Quéré). Paris : PUF.
- Motta, Alexandre. 2014. « Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique ». *Participations* 2(9) : 71-95.
- Mouffe, Chantal. 2016 [2005]. *L'illusion du consensus*. Paris : Albin Michel
- Rui, Sandrine. 2004. *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*. Paris : Armand Colin.
- Stavo-Debauge, Juan. 2014. « L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante ». *Participations* 2(9) : 37-70.
- Stavo-Debauge, Juan. 2017. *Qu'est-ce que l'hospitalité ? Recevoir l'étranger à la communauté*. Montréal : Liber.
- Tarragoni, Federico. 2014. « De la personne au sujet politique. Une ethnographie des prises de parole populaires dans les assemblées de Barrio au Venezuela ». *Participations* 2(9) : 149-175.